

Joseph Faure, parcours de captivité

Arson Hervé

V1.01

20/05/2021

1- Etat Civil

Joseph, Léon Faure est né le 8 novembre 1913 à Soyons, arrondissement de Tournon (Ardèche), fils de Georges Rémy Faure et de Léontine Tessier son épouse. A la déclaration de la guerre, sa mère était veuve et résidait 7 rue Frédéric Mistral à Aix-en-Provence (Vaucluse). Il s'était marié avec Laurence Désirée Anne¹ (née le 2 septembre 1913 à Tunis) le 9 juillet 1938 ; l'acte de mariage a été enregistré au consulat de Tunis ; à la déclaration de guerre, le couple résidait 56 rue Bossuet à Lyon (Rhône).

Il est décédé à Lemberg, Stalag 325, le 2 juin 1943, tué par balle.

2- Situation militaire

Joseph Faure était militaire de carrière. Il était sergent-chef au 53^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale Mixte Sénégalais. Ce régiment a participé à la campagne de France sur le front de la Somme notamment lors des combats d'Airaines (6-8 juin 1940).

3- Captivité

Les soldats de ce régiment capturés par les Allemands ont été triés par couleur de peau. Le capitaine N'Tchoréré exigeant l'application des dispositions de la Convention de Genève, a été abattu sur place d'une balle dans la nuque.

Joseph Faure a été immatriculé n° 60 887 au Stalag XII A à Limburg an der Lahn (Hesse). Il ne fait l'objet d'aucune fiche de prisonnier au SHD-Caen.

4- Evasion

Suite à une évasion, il est interné au Stalag 325. Il a été affecté à l'hôpital de Lemberg, au titre de personnel sanitaire.

5- Les circonstances du décès (telles que rapportées par le colonel allemand commandant du camp)

Joseph Faure était personnel sanitaire II à l'hôpital pour prisonniers de guerre de Lemberg. A ce titre, il a été autorisé à fréquenter un établissement de bains publics le 2 juin 1943 avec 9 autres P.G. sanitaires. A l'intérieur, alors qu'il parlait avec son voisin Louis Comas, Joseph Faure s'est subitement affaissé. Il venait d'être touché par une balle de petit calibre ; le coup de feu n'a pas été tiré à bout portant. La balle a traversé le crâne de part en part, endommageant la partie gauche du cerveau et entraînant la mort par hémorragie cérébro-méningée. Le décès a été constaté à l'hôpital complémentaire de Lemberg à 21h.

L'enquête des Allemands a abouti à une seule conclusion : personne n'a tiré à l'intérieur de l'établissement de bains. Pourtant, une balle de petit calibre ne pouvait pas provenir d'une arme détenue par un tireur situé à grande distance. L'affaire a été confiée à un conseil de guerre, et n'a abouti à aucune conclusion. L'identité de deux témoins français de la scène de crime a été relevée : Docteur Jean Seillier, 8 rue du Pas de la Mule à Paris et l'infirmier Louis Comas domicilié à Sorède

1 Il semble que le nom de famille est : ANNE.

(Pyrénées Orientales).

Un document apocryphe, sans en-tête, en français, daté au crayon du 4/2/45, probablement une fiche du Ministère des Anciens Combattants glissée dans le dossier de décès, porte les mentions suivantes : FAURE Léon André, recrutement et n° matricule : inconnus ; cause du décès : accident (chute sur la tête) ; date de l'inhumation : inconnue ; lieu de l'inhumation : cimetière Janowski à Lemberg, Section F Prisonniers de Guerre tombe n°9. Ce document se réfère aux indications portées sur les listes n° 79 843 et 79 843bis. Selon le père Célestin Lavabre, aumônier au Stalag 325, la dépouille de Joseph Faure a été rapatriée en 1970. N'ayant pas été réclamé par la famille, le corps a été ré-inhumé à la nécropole nationale de Montauville (Meurthe-et-Moselle), tombe 407.

L'acte de décès qui a été retranscrit le 8 mai 1946 à la Mairie de Tournon-sur-Rhône (Ardèche)² corrigeait l'acte initial allemand traduit en Français à Paris le 23 juillet 1945 : erreurs portant sur la date de naissance et sur le prénom du défunt. C'est l'homme de confiance qui avisé la famille, ce dont se sont plaints les représentants de l'autorité dite l'Etat Français, informés eux-même plus tardivement. De plus, ces derniers ont retranscrit l'identité de la victime (prénom et date de naissance erronés³), en reproduisant sans contrôle les mentions (fausses) portées par l'acte de décès allemand et reproduites par l'avis de décès de la Croix-Rouge. L'introduction de causes du décès erronées et la méconnaissance de la situation militaire ajoutent à la confusion. Ne sont archivés au SHD-Caen qu'un dossier de décès et une fiche de sépulture. Enfin, sur le site de la Défense Nationale *Mémoire des Hommes*, le lieu du décès porté sur la fiche de Joseph Faure porte la mention : Limberg, Allemagne.

Il n'y a pas de dossier de demande de titre d'Interné Résistant.

2 Le lieu de naissance est : Soyons, arrondissement de Tournon en Ardèche ; l'acte de décès aurait dû être enregistré à Soyons.

3 163 soldats de la 2^{ème} G.M. morts pour la France portent le même patronyme : FAURE. Des erreurs de prénom et de date de naissance rendent impossible la recherche du bon dossier.